

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
GAZETTE DES FAMILLES
CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 8.

Ottawa, Mars 1877.

No. 3.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ E. GUILMET.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

VII.

Les Persécutions.

CEPENDANT le christianisme se propageait, se fortifiait.

Quelqu'un qui ne connaîtrait pas l'histoire des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, et qui, se plaçant tout à coup vers l'an 400, verrait le monde civilisé presque tout entier chrétien et le monde barbare commençant à le devenir, ne se demanderait-il pas naturellement comment avait pu s'opérer cette étrange révolution, comment au culte des idoles avait pu, dans un espace de temps si court, succéder partout le culte du vrai Dieu ?

Il s'imaginerait sans doute que la force des armes, l'éclat du talent et du génie, la puissance de l'argent avaient amené ce changement extraordinaire.

C'est justement le contraire qui était arrivé. Du côté des vieilles religions qui ont succombé, étaient la richesse, la force, le pouvoir, les traditions et les institutions séculaires. Avec la nouvelle religion qui a triomphé, il n'y avait rien, en apparence, puisque ses propagateurs étaient de pauvres bateliers ; puisque, bien loin de flatter les passions humaines, elle les combattait tou-

tes impitoyablement ; puisque, à la différence des conquérants qui versaient le sang de leurs ennemis, les chrétiens ne savaient répandre d'autre sang que le leur.....

Aussi, c'est en apparence seulement qu'il n'y avait rien avec les chrétiens. En réalité, il y avait tout ; car il y avait la vérité, la justice. Il y avait Dieu, dont les conseils sont impénétrables, et qui, de même qu'il a fait le monde de rien, a employé, pour fonder le christianisme, des moyens étranges qui confondent nos pensées.

Le premier de ces moyens, ce fut le martyr.

A propos de St. Etienne, nous avons déjà dit que *martyre* veut dire témoin ; qu'un martyr est un homme qui, pour attester la vérité de ce qu'il sait et de ce qu'il croit, qui, plutôt que de mentir à ce que sa conscience lui crie, est prêt à tout souffrir, même la mort.

Combien croyez-vous, pendant les trois siècles qui s'écoulèrent depuis la mort du Sauveur jusqu'au triomphe de la religion chrétienne sous Constantin, combien croyez-vous qu'il y ait eu de ces fermes témoins qui se laissèrent égorger ? — Plus de onze millions.

Et à quelle classe de la société croyez-vous qu'ils aient appartenu ?

Sans doute, c'étaient tous des hommes dans la force de l'âge, des soldats habitués à la vue du sang. Ce n'est pas trop de cette vigueur et de cet apprentissage pour traverser sans faiblir ces tortures dont la seule pensée nous fait dresser les cheveux sur la tête ?

Eh bien ! non. Il n'est pas un âge de la vie, pas une position sociale, pas une dignité si haute ni une si profonde abjection, pas une profession, pas une nationalité, qui n'ait fourni son contingent à ce que le *Te Deum* appelle si bien la blanche armée des martyrs. A côté des soldats, des capitaines, des magistrats, il y a des ouvriers, des bergers, des laboureurs, des femmes, tantôt des patriciens et tantôt des esclaves ; il y a des vieillards qui se traînent à peine et qui, une fois aux prises avec les tourments, montrent un courage et une force invincibles ; il y a des jeunes gens, des jeunes filles, des enfants.

Lisez, mes chers amis, lisez et relisez, dans la vie des saints, ces beaux combats des martyrs.

Il y a plusieurs enseignements à en tirer. Je veux essayer de vous les indiquer ici.

Remarquez d'abord que ces persécutions avaient été prédites, à bien des reprises, par le Sauveur.

“ Heureux, avait-il dit, dans le sermon sur la montagne, heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! ” — “ Si le monde vous haït, sachez qu'il m'a haï le premier..... S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront, vous aussi.”

Les apôtres savaient donc, par la parole même du Sauveur,—et par cette parole, transmise d'âge en âge, les fidèles de tous les temps ont su,— qu'en qualité de disciples du Dieu mort sur la croix, les chrétiens doivent souffrir persécution.

Par là ils montrent qu'ils sont dignes de leur maître.

Outre que ces persécutions sont l'accomplissement d'une prédiction du Sauveur, elles sont une preuve de la divinité du christianisme. Il faut que cette religion soit bien divine pour que tant de millions d'hommes meurent, plutôt que de lui être infidèles. Il faut que le doigt de Dieu soit là pour que, ce qui aurait dû l'étouffer au berceau, ces incessantes persécutions n'aient au contraire fait que la développer, au point que l'on a pu dire : *Sanguis martyrurum, semen christianorum*. “ Le sang des martyrs est une semence de chrétiens.”

Enfin, Dieu a permis toutes ces persécutions pour notre exemple à tous..... “ Bon sang ne peut mentir,” c'est un beau proverbe qui veut dire que chacun doit tenir à honneur d'imiter les exemples de vertu qu'il a reçus de ses ancêtres. Eh bien ! de nos pères, les premiers chrétiens, nous avons reçu cet exemple de considérer notre religion comme notre bien le plus précieux. à ce point que, pour le conserver, nous devons être disposés à tout perdre et à tout souffrir.

Ne me dites pas : Oh ! mais le temps des persécutions est loin. Nous n'aurons pas à traverser cette cruelle épreuve...— Qu'en savez-vous ? Il n'y a pas cent ans, en 1793, sous la Terreur, en pleine France, l'ère des persécutions avait recommencé !

Si vous jetez un regard autour de vous, elle sévit à l'heure qu'il est en Allemagne, en Suisse et ailleurs.

Soyons donc toujours prêts. Quand l'heure arrivera, si elle doit arriver, Dieu donnera la force aux âmes de bonne volonté.

D'ailleurs, ne l'oubliez pas, si ce n'est que rarement que nous avons à craindre la hache des bourreaux ou la dent des bêtes féroces, il y a des menues persécutions

qui sont de tous les jours, et pour lesquelles, si misérables qu'elles semblent de loin, il faut faire provision de courage.

Vous pensez bien que je veux encore parler du respect humain et d'une foule de petits désagréments auxquels n'échapperont jamais ceux qui, dans ce temps d'indifférence et d'impiété, veulent demeurer quand même fidèles au Seigneur Jésus.

Lorsque nous trouverons que cela est bien ennuyeux, bien fatigant, souvenons-nous de la parole du Maître : " Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! " et de cette autre : " Celui qui ne porte pas sa croix n'est pas digne d'être mon disciple. "

Mais, en même temps, écoutons le témoignage de tous les chrétiens : souvenons-nous de ce que nous avons éprouvé nous-mêmes, quand nous avons été fidèles : " Le joug du Seigneur est doux et son fardeau est léger " ; et celui qui souffre une persécution, grande ou petite, pour l'amour du Maître et avec son secours, celui-là est véritablement bien heureux.

VIII.

QUELQUES DÉTAILS SUR LES PERSÉCUTIONS.

*Les bons et les mauvais empereurs.—Trajan et Pline le Jeune—
Martyre de St. Ignace et de St. Polycarpe.*

Bossuet, après avoir raconté les tourments infligés à l'apôtre St. Jean par le cruel Domitien, ajoute : " depuis ce temps les chrétiens furent toujours persécutés, tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. "

Puis il explique que quelquefois cette persécution devenait plus universelle et plus sanglante, et que c'est par ces renouvellements de violence que les historiens ecclésiastiques comptent dix persécutions sous dix empereurs.

Cette période de près de trois cents ans fut comme l'âge héroïque du christianisme.

Il nous semble donc que nous aurions tort de nous en tenir aux réflexions générales qui ont fait l'objet du chapitre précédent. Nos lecteurs ne se plaindront pas, si nous racontons un peu plus en détail l'histoire de ces persécutions, et si nous cherchons à leur mon-

trer de près quelques-uns de ces admirables martyrs, nos modèles et nos pères dans la foi.

Il y eut dix persécutions :

La première sous-Néron ;

La deuxième sous Domitien ;

La troisième sous Trajan :

La quatrième sous Marc-Aurèle ;

La cinquième sous Septime-Sévère ;

La sixième sous Maximin :

La septième sous Dèce ;

La huitième sous Valérien.

La neuvième sous Aurélien ;

La dixième sous Dioclétien.

Remarquons d'abord que les deux premiers persécuteurs, Néron et Domitien, étaient des monstres exécra- bles.

“ Il est glorieux dit un pieux auteur, à propos de Néron, il est glorieux pour l'Eglise d'avoir eu pour en- nemi un prince qui l'était de toute vertu. Le plus mé- chant des hommes était digne d'être le premier des per- sécuteurs.”

C'est Néron qui fit mettre à mort S. Pierre et S. Paul. C'est Domitien qui fit jeter S. Jean dans de l'huile bouil- lante et essaya en vain de lui arracher la vie.

A ces deux tyrans, Néron et Domitien, succèdent, dans l'ordre des persécuteurs, deux souverains qui ont laissé, au contraire, un renom de sagesse et de bonté : Trajan, justement surnommé Père de la patrie, et Marc- Aurèle ce philosophe couronné.

Il y a là une instruction qu'il ne faut pas négliger. Pour ceux qui n'éclairent pas les lumières de la vérité religieuse,— tels étaient les empereurs romains, moitié païens et moitié incrédules—il semble que les chrétiens soient hors la loi, qu'on puisse se permettre contre eux des injustices et des cruautés dont on rougirait envers les derniers des hommes.

La troisième persécution en offre un exemple frap- pant.

Pline le jeune, gouverneur de Bitnynie, écrit à l'em- pereur Trajan pour le consulter sur la conduite à tenir à l'égard des chrétiens. Comme Pilate à propos du Sau- veur lui-même, Pline commence par déclarer qu'il ne trouve les chrétiens coupables d'aucun crime. Il recon- nait même leurs vertus, en même temps que les déve- loppements immenses de la religion nouvelle. L'empe-

reur répondit qu'il ne fallait pas rechercher les chrétiens ; mais que, lorsqu'ils se déclaraient tels, on devait les mettre à mort.

Ainsi de nos jours, les ennemis de la religion pardonnent encore au chrétien qui se cache et semble rougir de sa foi. Mais celui qui la professe ouvertement, les impies le persécutent tant qu'ils peuvent ; et parmi ces impies il y a des hommes d'ailleurs estimables et qui comme on dit, ne feraient pas de mal à un poulet.

“ Que les lumières des hommes sont bornées, dit encore ici le même auteur, quand ils ne sont point éclairés du flambeau de la foi ! que leur justice même est imparfaite et défectueuse ! ”

Je voudrais avoir l'espace nécessaire pour vous raconter tout au long l'admirable martyre de St. Ignace, évêque d'Antioche et disciple de St. Jean.

Passant par Antioche, Trajan le fit amener devant lui et l'interrogea. Il faut lire cet interrogatoire dans les *Actes des martyrs*, procès-verbaux rédigés par des officiers publics.

Rien de plus intéressant, comme rien de plus authentique.

Trajan condamna l'évêque à être enchaîné, conduit à Rome et exposé aux bêtes.

Ne croyez pas qu'il recule à la pensée de ces tourments. Au contraire, il se hâte de s'embarquer. Sur sa route, des députations de chrétiens viennent entendre la parole enflammée du vieil évêque. Il adresse aux églises d'Asie des lettres pleines de l'esprit apostolique. Aux fidèles de Rome il écrit aussi, pour les conjurer de ne rien faire qui puisse l'empêcher d'aller au ciel par le martyre. “ Laissez-moi servir de pâture aux lions et aux ours, leur dit-il... Je suis le froment de Dieu ; il faut que je sois moulu, pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ... ”

Il fut reçu, en avant de Rome, par une foule de chrétiens, heureux de le voir et de l'entendre, triste à la pensée de son supplice prochain.

Après la prière la plus touchante, il est conduit dans l'amphithéâtre. Bien loin de trembler, il se réjouit en entendant les rugissements des lions. Sa délivrance ne fut pas longue : en un instant, deux énormes lions l'eurent dévoré. Quelques gros ossements furent recueillis par les fidèles et portés à Antioche, où ils furent l'objet de la vénération générale... Tant est fondé

en raison et ancien dans l'Eglise le culte des saints reliques.

On peut rapprocher du martyr de St. Ignace celui de St. Polycarpe, son ami et, comme lui, disciple de St. Jean.

Comme le magistrat lui disait : "Maudis le Christ, et je te laisserai aller," Polycarpe répondit : "Il y a quatre-vingt six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal ; comment pourrais-je blasphémer contre mon roi qui m'a sauvé ?"

Puis il souffrit avec une admirable constance, ce n'est pas assez dire, avec une joie toute céleste, le supplice du feu.

Ceux qui ont écrit cette histoire la terminent ainsi — ce qui se rapporte bien à ce que nous disions tout à l'heure, à propos de St. Ignace : — " Nous retirâmes du feu ses ossements, plus précieux que des pierreries, et nous les mîmes dans un lieu convenable, où nous espérons nous assembler tous les ans, pour célébrer avec joie la fête du saint martyr, afin que ceux qui viendront dans la suite soient excités à se préparer au combat "

(A continuer.)

LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

Embarquement pour le Canada, 1639.—Tempête —Ecueil de glace.—Le vaisseau échappe au naufrage à la suite d'un vœu.—Arrivée au terme du voyage.—Réception solennelle à Québec.—Réflexions sur l'importance de l'élément religieux à l'égard de la colonie.

(Suite.)

La force matérielle a fini par succomber. Le 31 juillet 1759, cent vingt ans jour pour jour après l'arrivée des Ursulines à Québec, les Anglais éprouvaient encore une sanglante défaite. Ils bombardaient la ville depuis plus de deux semaines, quand ils tentèrent de forcer les lignes françaises à Beauport, en attaquant l'aile gauche de l'armée de Montcalm. Six mille se déployèrent sur la plage, tandis que deux mille autres remontaient la rivière Montmorency pour la passer à gué et prendre à dos nos troupes. Mais les décharges des Canadiens furent si multipliées et si terribles, que les ennemis tour-

billonnant pêle-mêle, furent heureux de profiter d'un orage pour se rembarquer en toute hâte. Dix pièces de canon en avaient fait taire cent dix-huit !

Mais c'était là le dernier revers des Anglais sur le sol du Canada. Le 13 septembre de la même année, le général en chef de l'armée française était tué sur le champ de bataille ; ses soldats étaient en déroute complète et l'ennemi entra dans Québec après un siège de soixante jours. Les forts étaient pris avec leurs canons et leurs munitions, le port avec ses vaisseaux ; le Canada était perdu pour la France ; mais il n'était pas perdu pour lui-même. Il lui restait son clergé, ses communautés religieuses et sa population fortement chrétienne. Ce fut là son salut.

La Mère de l'Incarnation avait dit, près d'un siècle avant cette perte de notre colonie : " Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence. Si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues quand il croyait toucher à des temps prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu et qu'il se sent rouler d'abîme en abîme, que la Providence se plait à le relever, à le maintenir debout et à le diriger, sans qu'il le sache, vers la véritable prospérité, et cela d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines." Cette parole, dit l'annaliste de 1759, a eu trop visiblement son effet dans la circonstance critique où se trouve le pays, pour qu'elle ne se présente pas d'elle même à notre esprit.

Oui, le Canada a été sauvé dans sa perte même, et il l'a été par la foi solide de sa population, par son inviolable attachement au catholicisme. Or cette foi, qui donc l'a mis dans les cœurs et l'a conservée de génération en génération, si ce n'est le clergé composé de prêtres séculiers et de religieux missionnaires et apôtres, ces communautés exhalant le parfum de leurs vertus et donnant à l'enfance cette science de la foi qui est l'aliment des grandes âmes et la seule base solide de la force chez les nations chrétiennes ? La France a perdu une précieuse colonie ; mais le Canada n'a rien perdu, il est resté fier et chrétien comme il était au XVIIe siècle. Il est peut-être même, dans sa sujétion à l'égard de l'Angleterre, le plus libre et le plus indépendant des peuples modernes, et cela, grâce à sa vigoureuse sève de catholicisme.

On avait donc raison de saluer avec tant de joie et

d'enthousiasme les Jésuites, les Ursulines et les Sœurs de charité qui abordaient à Québec le 1er août 1639. C'était la fortune du Canada qu'une miséricordieuse Providence lui envoyait, à travers les écueils et les tempêtes.

Mais à l'époque où nos généreuses missionnaires abordaient sur cette plage appelée alors Nouvelle-France, on était loin de prévoir qu'un jour la vieille patrie, vaincue par sa rivale; lui céderait la colonie dont elle commençait à être si justement fière. Ce qui excitait à un si haut point l'enthousiasme des habitants de Québec, était le sentiment religieux dont la population entière était profondément pénétrée. Il nous semble à propos de mettre ce fait dans tout son jour pour faire comprendre la grande part qui revient à l'élément surnaturel dans l'histoire du Canada, et l'influence qu'eurent les ministres de la religion et les communautés religieuses, la Mère Marie de l'Incarnation en particulier, sur ses destinées.

Dieu voulait établir, dans cette partie de l'Amérique du Nord, une colonie telle que les peuples non catholiques n'ont pas même la pensée d'en former, et qui fût l'un des plus beaux ornements de son Eglise. Pour arriver à ce résultat, il souffle le zèle apostolique dans la haute société française, il enflamme l'élite de cette société du désir d'aller fonder au loin une Nouvelle-France plus chrétienne encore que celle qui, dequis si longtemps, méritait le titre de *Très-Chrétienne*: or ce n'était pas peu de chose, au commencement du XVIIe siècle, que l'élite de la société française.

On sait que d'ordinaire les colonies ne sont guère peuplées, à leur origine, que par des spéculateurs, des chercheurs de fortune ou d'aventures, des gens qui ont peu à craindre de trouver pire que ce qu'ils ont au pays natal: il en fut tout autrement de la colonisation du Canada. On voulait en faire partie plus par religion que par spéculation, plus dans l'intérêt de la foi que dans celui de sa fortune. Nous en donnerons des preuves tirées des *Relations* contemporaines et reproduites dans divers écrits relatifs à l'histoire du Canada.

Il est à remarquer d'abord que les premiers gouverneurs de la colonie, ainsi que les officiers de l'armée, furent presque tous des hommes d'une piété éminente et d'un dévouement héroïque à l'égard de la religion, dont ils faisaient passer les intérêts avant tous les autres.

Champlain qui, le premier, arbora le drapeau blanc sur le promontoire de Québec et que les canadiens appellent encore *le père de la Nouvelle-France*, était un héros chrétien digne de l'époque des croisades. Voici comment en parle M. Casgrain : " Intelligence vaste et éclairée, vues hautes et larges, expérience consommée des hommes et des choses, honneur, désintéressement, loyauté, courage, fermeté dans les revers, grandeur d'âme, persévérance, voilà ce qui résume toute la vie et le caractère de Champlain. Type et modèle de tous ces héros qu'un même honneur assemble, il occupe la première place près de l'autel de la patrie. Nul, en effet, parmi ces rois de notre histoire, ne réunit plus d'éminentes qualités. Car c'était l'œuvre de Dieu que le gentilhomme saintongeais avait eu la conviction d'accomplir lorsque, la croix sur le cœur et le regard au ciel, il descendit les degrés du château de ses pères pour aller s'enfoncer dans les solitudes américaines. Aussi, lorsqu'à son lit de mort il promena un dernier regard d'adieu sur le cercle de vaillants hommes qu'il avait formés, il leur légua le plus sûr gage d'immortalité la sève vigoureuse de mœurs austères, la pratique de toutes les vertus chrétiennes qu'il leur avait constamment enseignée de paroles et d'exemples.

" La discipline qu'il avait établie parmi cette petite société, était admirable. " Le fort, dit un chroniqueur du temps, ressemble à une académie bien réglée.....Bon nombre de très-honorables personnes viennent se jeter dans nos bois comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté.....Les exactions, les tromperies, les vols les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices noires ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France."

" A l'exemple de leur chef, tous menaient la conduite la plus édifiante, s'approchaient régulièrement des sacrements de l'Eglise. Pour rappeler plus souvent à chacun la pensée du ciel, Champlain établit la coutume si pieuse et si touchante, conservée jusqu'à nous, de sonner l'*Angelus* trois fois par jour. L'intérieur du fort ressemblait plus à une communauté religieuse qu'à une garnison. La lecture se faisait régulièrement à chaque repas ; au diner, on lisait quelque livre d'histoire ; au souper, c'était la vie des saints. Une douce et

franche gaîté assaisonnait les moments de loisir ; et chaque soir, le vénérable patriarche de la colonie rassemblait tous ses enfants dans ses appartements, pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience."

Après la mort de Champlain, son successeur, M. de Montmagny, continua l'œuvre si heureusement commencée. " Je puis dire avec vérité, écrivait le Père Le Jeune en 1637, que le sol de la Nouvelle-France est arrosé de tant de bénédictions célestes, que les âmes nourries à la vertu y trouvent leur vrai élément....Nos églises sont trop petites....Les prières se font publiquement, non-seulement au fort, mais aussi chez les familles éparses çà et là. La vertu par la grâce de Notre-Seigneur, marche ici la tête levée, elle est dans l'honneur et dans la gloire, le crime dans l'obscurité et la confusion. Je le dis avec joie et bénédiction de Dieu, ceux que sa bonté nous a donnés pour commander, et ceux encore qui s'établissent en ces contrées, goûtent, chérissent et veulent suivre les maximes les plus sincères du vrai christianisme. C'est l'industrie, la prudence et la sagesse de M. le chevalier de Montmagny, notre gouverneur, qui fait cette espèce de miracle. Il est le premier dans les actions de piété, et, par ce moyen, les rend honorables. Cet homme aimé de Dieu et des hommes, marchant dans les voies de Dieu, y attire après soi les autres."

Voici comment s'exprime la Mère Marie de l'Incarnation en parlant d'un autre gouverneur, le vicomte d'Argenson, qui regardait cette sainte religion comme *sa mère spirituelle*; dit une chronique. " M. le gouverneur fait paraître de jour en jour son zèle pour la conservation et l'accroissement du pays....C'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. Il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu." Elle ajoute ailleurs : " Il était si religieux qu'il donnait l'exemple aux Français et aux Sauvages."

Ils sont rares aujourd'hui les gouverneurs de provinces avec lesquels une religieuse trouverait à profiter pour sa perfection.

Les exemples donnés à la population par ces héros chrétiens n'étaient pas stériles ; en voici des témoignages choisis parmi un grand nombre d'autres non moins dignes d'attention. Nous lisons dans une *Relation* de 1637.

" La fête du glorieux saint Joseph, père, patron et protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des plus

grandes solennités de ce pays. La veille de ce jour qui nous est si cher, on arbora le drapeau national et *fit jouer* le canon comme au jour de la fête de l'immaculée Conception..... Chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur, le protecteur et l'ange gardien, pour ainsi dire, de Jésus-Christ son Fils. C'est, à mon avis, par sa ferveur et par ses mérites, que les habitants de la Nouvelle-France ont résolu de *recevoir toutes les bonnes coutumes de leur ancienne patrie et de refuser l'entrée aux mauvaises.*"

Le Père Ragueneau, Jésuite, dans une autre *Relation*, écrite en 1651, s'exprime ainsi.

"L'habitation de Trois-Rivières ne subsistait que par miracle, tant on y était harcelé par les bandes des farouches Iroquois. Les habitants attribuent leur conservation au recours extraordinaire qu'ils ont eu à la Sainte Vierge, dont il y avait un petit oratoire dans chaque maison : l'un était dédié à Notre-Dame-de-Lorette, l'autre à Notre-Dame-de-Liesse les autres à Notre-Dame-des-Vertus, du Bon-Secours, de Bonne-Nouvelle, de la Victoire, et à quantité d'autres titres sous lesquels on honore la Sainte Vierge en divers lieux de la chrétienté. C'était une dévotion ordinaire d'aller visiter ces petits oratoires à divers jours de la semaine, principalement les samedis. En chaque maison, matin et soir, tout le monde se rassemblait pour y faire la prière en commun et l'examen de conscience, et pour y dire les Litanies de la Sainte Vierge. Le chef de la famille faisait les prières, et tous les autres, femmes, enfants, serviteurs, répondaient.

"À Québec et aux environs, cette manière de faire la prière était une dévotion ordinaire, chaque maison ayant pris un saint pour patron et fait un vœu public que chacun se confesserait et communierait au moins une fois le mois... La plupart de ceux qui sont en ce pays avoient qu'en aucun lieu du monde ils n'avaient trouvé ni plus d'instruction, ni plus d'aide pour leur salut, ni un soin de leur conscience plus doux et plus facile..."



Les Veilles de l'Instituteur.

(Suite)

II.

LE JEUNE ET L'ABSTINENCE.

José.—M'est avis, M. l'Instituteur, que le jeûne abrège la vie, use la santé ; c'est clair comme de l'eau.

L'Instituteur.—Eh bien ! voilà ce qui trompe un grand nombre de personnes. Non, mon ami, non, le jeûne ne tue pas ; au contraire, c'est la santé du corps et la santé de l'âme.

Le Notaire.—Par exemple, c'est un peu fort ; j'ai jeûné quelquefois dans ma vie, pas bien souvent, et, vers les onze heures de la matinée je sentais des tintements dans les oreilles, des tiraillements dans l'estomac ; enfin, je n'en pouvais plus quoi. Si j'eusse donc jeûné quarante jours !

L'Instituteur.—Je maintiens ce que j'ai dit, et ce qui est encore mieux, je le prouve.

D'abord, mon cher Notaire, on s'accoutume au jeûne comme à toute autre chose. Les premières fois, il est bien clair que ça fatigue davantage, puis on vient à s'y habituer. D'ailleurs il est bien compris que ce n'est pas un plaisir que l'Eglise nous impose, mais une pénitence. Il peut arriver aussi que certaines constitutions ne peuvent se faire au jeûne, alors ces personnes en sont exemptes. Un trop grand nombre, malheureusement, se font illusion là dessus ; on se met dans la tête que c'est impossible et tout est dit.

Il y a de cela quelques années, une jeune demoiselle de Québec alla trouver un médecin afin qu'il constatât qu'elle ne pouvait jeûner sans altérer sa santé. “ Docteur, lui dit-elle, j'ai jeûné quelques jours, mais en vérité ça me tue. La matinée je ne fatigue pas du tout, mais l'après-midi, j'ai des maux de tête affreux, insupportables.

“ Après avoir bien examiné le cas à lui soumis, le médecin lui répondit : “Ma chère demoiselle, je suis bien fâché de vous dire que ce n'est pas le jeûne qui vous incommode, mais de trop manger au dîner ; modérez un peu votre appétit, et je réponds que la tête ne fatiguera plus.”

Vous savez ce que dit l'Écriture : *Plures occidit gula quam gladius*, ce qui veut dire que la sensualité a plus tué de monde que le sabre, parce que la plupart des maladies proviennent de la gourmandise. En général un grand nombre mangent trop.

José.—Tiens ! c'est donc pour cela que les docteurs donnent pour première médecine la diète, ce qui n'est pas toujours du goût de tout le monde ; moi qui pensais que ces fins de docteurs agissaient ainsi pour nous affaiblir et nous vendre plus de pilules.

L'Instituteur.—Le prince des médecins, Hippocrate, vécut 140 ans et, comme on lui demandait la raison d'une si longue vie, il répondit : "*Quia nunquam satur a mensu surrexi ; parce que je me lève toujours de table sans être rassasié.*" C'est-à-dire, en termes ordinaires, qu'il restait toujours sur son appétit.

Gallien, un autre célèbre médecin payen, s'imposait des jeûnes durant dix jours afin de conserver sa santé.

José.—Je gage que c'est en mangeant peu, en jeûnant sans cesse que les vieux solitaires ont pu vivre si vieux, comme disait M. le Curé à son prône, qu'on pensait que la mort les avaient oubliés.

L'Instituteur.—Oui, c'est bien cela, mon ami ; les vieux Pères du désert ne mangeaient souvent que des herbes, des racines, quelques fruits, ne buvaient que de l'eau, aussi leur santé se conservait robuste jusqu'à la fin, ils ne connaissaient pas les infirmités de la vieillesse — Ainsi saint Paul, le premier des ermites, ne mangeait qu'un petit pain chaque jour, vers le soir, et il vécut jusqu'à l'âge de 113 ans. Saint Antoine, dont la vie était si austère, ne mourut qu'à 105 ans. Un grand nombre d'autres solitaires ont dépassé 100 ans.

Qui n'a pas entendu parler du bonhomme Parr, qui a vécu si longtemps ! Or, il mangeait peu, et encore que des légumes ; c'est là le secret de sa longue vie. La reine Victoria voulut un jour le voir ; le bonhomme grisé par l'honneur que lui faisait sa Souveraine, s'oublia pour la première fois, il dérogea à son régime, but un petit verre de vin, mangea des gâteaux ; le lendemain, Parr était mort, et mort d'avoir trop mangé.

L'âme ne gagne pas moins que le corps aux jeûnes et à l'abstinence. Les passions sont moins vives, l'intelligence plus sereine ; car le corps trop bien nourri appe-

santit l'esprit et le traîne dans les basses régions de la vie des sens ; l'homme se matérialise.

Le Protestant.—Ainsi donc, chez vous, tous doivent jeûner : les enfants, les malades et ceux qui se livrent à de rudes travaux ; mais ça n'a pas le sens commun.

L'Instituteur.—Détrompez-vous, M. Luther, l'Eglise catholique est une mère tendre et qui sait compatir à la faiblesse de ses enfants.

Sont exempts de jeûne :

Les jeunes gens au-dessous de 21 ans ;

Les vieillards qui n'ont plus la force de le faire ;

Les femmes enceintes et les nourrices ;

Les gens de métier dont le travail est trop rude ;

Les pauvres qui n'ont pas de quoi faire un repas.

José.—Mais j'aimerais à savoir au juste comment jeûner.

Le Curé.—L'essence du jeûne consiste, mon ami, 1o à s'abstenir de gras ; 2o à ne faire qu'un seul repas par jour vers midi.

Le soir il est permis de prendre une petite collation, disons le quart de son souper ordinaire.

Le Protestant. — Comment se fait-il que vous mangez de la viande durant le carême, lorsque vous venez de dire, M. le Curé, que l'essence du jeûne consiste à s'abstenir de gras ? Je me rappelle qu'il y a une vingtaine d'années, les catholiques étaient obligés, sous peine de péché, de faire maigre tout le temps du Carême ; aujourd'hui, tout cela est changé : vous mangez de la viande les dimanches et plusieurs fois dans la semaine, et ce n'est plus péché, paraît-il ; vous voyez bien que votre religion change.

José.—Ca bien l'air de cela, ma foi.....

Le Curé.—D'abord, mes amis, il ne faut pas confondre la loi du jeûne et de l'abstinence du Carême prescrite par l'Eglise et l'obligation de faire pénitence qui vient directement de Dieu : l'une est de précepte divin et existe depuis le péché du premier homme ; l'autre est de précepte ecclésiastique et n'a commencé qu'avec les Apôtres.

Tout homme coupable de péché doit faire pénitence, doit expier sa faute d'une façon ou d'une autre ; c'est la grande loi de l'expiation, dont personne n'est exempt, dont personne ne peut être dispensé, et que l'Eglise ne peut abolir, parce que ce n'est pas l'Eglise qui nous a imposé cette obligation, mais Dieu lui-même. C'est pourquoi on

dit que c'est de précepte divin. Ainsi Adam pèche, Dieu lui pardonne, mais il lui impose l'expiation, la pénitence : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, tu mourras."

Le roi David a péché, le prophète Nathan vient, par ordre de Dieu, lui reprocher sa faute. David s'accuse et pleure, Dieu pardonne au roi pénitent, mais lui donne le choix entre trois pénitences.

La nécessité d'expier ses fautes par la pénitence n'est pas seulement un conseil, mais une obligation stricte et rigoureuse comme on peut le voir par ces paroles de Jésus-Christ, qui résumant tout ce que les saints Livres ont dit sur la nécessité de faire pénitence : " Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous."

Dieu a imposé d'une manière générale la loi de l'expiation, la pénitence obligatoire pour toute offense à sa majesté suprême ; il a laissé à l'Eglise la faculté, le pouvoir, le soin d'indiquer à ses enfants les moyens les plus efficaces de faire pénitence, d'expier leurs erreurs. Or, l'Eglise, dans sa sagesse, dans son désir de sauver les âmes qu'elle doit guider vers le port heureux de l'Eternité, inspirée d'ailleurs par l'Esprit-Saint, a institué le jeûne et l'abstinence du Carême, de sorte que le Carême est de précepte ecclésiastique, et que l'Eglise qui l'a établi peut l'abolir en tout ou en partie, pour le plus grand bien de ses enfants.

En Canada, vu la difficulté de se procurer du poisson, la pauvreté d'un grand nombre, le mélange des catholiques avec les protestants, surtout dans la province d'Ontario et plusieurs autres raisons, les Evêques de la Province ont demandé au Pape, le chef de l'Eglise, l'interprète de ses lois, de vouloir bien dispenser les catholiques de l'obligation de faire maigre tout le Carême, la permission d'user de la viande en certains jours, comme les dimanches et les lundis, mardis et jeudis, au repas principal.

Le Pape, après avoir examiné, pesé les raisons de cette dispense, a pensé que dans l'intérêt des âmes, pour le plus grand bien des enfants de l'Eglise du Canada, il valait mieux accorder cette permission, et c'est pourquoi depuis 1844 on peut sans pécher faire gras en certains jours.

Ainsi donc la grande loi de l'Eglise est là encore comme autrefois, et ce n'est que par dispense de l'autorité légitime, qu'ici on y déroge. L'Eglise qui a fait le

précepte de l'abstinence pour l'avantage spirituel de ses enfants, peut le changer, le mitiger, l'abolir s'ils en retiennent un plus grand avantage. De cette manière, ce n'est pas le dogme de l'Eglise qui change, lui est immuable comme Dieu même, mais c'est la discipline qui peut changer et s'accommoder au temps et aux circonstances.

José.—Je comprends maintenant ; c'est comme qui dirait un père de famille ; il ne peut permettre à ses enfants de voler, de sacrer, etc., parce que Dieu, qui est le premier père, le défend ; mais s'il a passé des règles pour sa famille, par exemple de faire la prière en commun, d'aller à la messe tous les jours, de ne point aller aux veillées, il peut bien changer, abolir ces règlements qu'il a imposés lui-même, s'il juge la chose plus avantageuse pour ses enfants.

Le Curé.—C'est cela, maître José.

(A continuer).

LA DÉVOTION

AU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

TELLE fut la mission confiée à l'humble fille de saint François de Sales. Elle reçut un ordre ; mais quels moyens avait-elle pour l'exécuter ? C'est ici où la main de Dieu apparaît, car Dieu ne voulait pas qu'aucune puissance humaine intervînt dans cette œuvre ; il avait décidé que tout serait fait par lui-même. Ne vous attendez donc pas de voir ici ni Bossuet, si puissant à la cour de Louis XIV par ses écrits et son éloquence ; ni Fénelon dont le génie aurait si bien servi cette cause. Non, il n'y aura pas un seul nom illustre parmi tous ceux qui faisaient à cette époque la gloire de l'Eglise de France, qui soit cité seulement dans l'histoire de cette sainte.

Oh ! qu'elle est terrible dans la vie spirituelle cette épreuve qui résulte de ce mélange de force et de faiblesse qui se trouve dans une âme chargée de faire une grande chose pour la gloire de Dieu, et qui se sent livrée

à son impuissance naturelle ! Marguerite-Marie devait faire connaître la dévotion du Sacré-Cœur au monde entier sans cesser d'obéir à ses supérieurs. Elle avait l'ordre de faire instituer une fête en l'honneur du Sacré-Cœur, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et comment cela pouvait-il être possible ?

Marie-Marguerite exposa en vain au divin Sauveur sa misère et son indignité capables d'empêcher l'accomplissement des desseins divins. Cette humilité même fixa sur elle les regards du divin Sauveur ; mais il fit voir à sa servante aussi combien il lui fallait souffrir pour mériter de contribuer à sa gloire. Ses supérieures, ses confesseurs, sa communauté, elle vit s'élever tout le monde contre elle et contre la nouvelle dévotion qu'elle était chargée de faire connaître. D'un côté, Notre-Seigneur la pressait de parler en son nom ; de l'autre elle était traitée de visionnaire. Après de longues et mortifiantes épreuves, Dieu lui envoya enfin le Père de la Colombière, qui après s'être assuré de l'esprit qui la conduisait, rassura pleinement les supérieurs à son sujet. Lui-même voulut être le premier adorateur du Cœur de Jésus, et se consacra entièrement à son culte, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, 21 juin 1675.

PREMIERS HOMMAGES PUBLICS RENDUS AU SACRÉ-CŒUR.

Le monastère de la Visitation de Moulins prit l'initiative, et commença, en 1678, à honorer aussi le Cœur de Jésus. Paray ne lui rendit ses hommages publics que huit ans plus tard, en 1685, et l'un des plus beaux jours de la vie de la sœur Marguerite fut celui auquel ses novices célébrèrent la fête de leur maîtresse en se consacrant au Cœur de Jésus. Depuis, l'Eglise entière a reçu cette dévotion ; mais le lieu d'origine et le théâtre principal de l'établissement de la nouvelle fête fut d'abord notre France. Heureux présage des desseins de la Miséricorde divine sur notre patrie ! En 1688, Charles de Brienne, archevêque de Besançon ; en 1718, François de Villeroy, archevêque de Lyon, inauguraient cette fête dans leurs diocèses. Tout le monde sait en quelles circonstances Henri de Belzunce, en 1720, l'établit à Marseille, et comment la cessation de la peste justifia sa confiance. Aix, Arles, Avignon, Toulon, Carpentras imitèrent cet exemple.

Le siège apostolique, vivement sollicité, tardait à

sanctionner l'érection de la nouvelle fête. Elle ne fut obtenue que sous Clément XIII (Rezzonico). Il publia, le 6 février 1765, le mémorable décret qui donnait au culte du Sacré-Cœur la sanction apostolique, voulant ainsi renouveler *symboliquement la mémoire de ce divin amour par lequel le Fils de Dieu s'est revêtu de la nature humaine, et s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, a dit qu'il donnait aux hommes l'exemple d'être doux et humble de cœur.*

Le décret, parvenu en France, vint y réjouir les cœurs chrétiens. La pieuse reine Marie Leczinska témoigna aux évêques, réunis à Paris, le désir de voir la fête introduite dans tous les diocèses où elle ne l'était pas encore. Le résultat de la délibération du 17 juillet 1765 fut conforme à ses vœux, et l'épiscopat entier fut invité par une lettre circulaire à établir cette salutaire dévotion dans toute la France.

DÉVOTION DE LOUIS XVI AU SACRÉ-CŒUR.

Ce fut au Cœur de Jésus que le roi martyr confia en mourant la France qu'il lui avait vouée ; et s'il ne lui fut pas donné de faire lui-même cette consécration solennelle et publique qu'il avait résolue, elle fut partiellement accomplie par les Evêques de France qui, en si grand nombre, ont dédié leur diocèse au Cœur de Jésus.

Voici des détails bien authentiques sur ce fait.

Les temps mauvais de la Révolution étaient arrivés ; déjà la tour du Temple renfermait l'auguste famille qu'attendait l'échafaud. Au milieu des horreurs de ces jours néfastes, le roi Louis XVI fit un vœu ; en 1792, il consacra sa personne, sa famille et tout son royaume au Sacré-Cœur de Jésus.

(A continuer.)

Les Chantiers.

On se plaint depuis longtemps de cette passion qu'un immense nombre de jeunes canadiens ont pour la vie aventureuse des voyages ; les uns se dirigent vers les Etats-Unis, les autres vers les chantiers d'Ottawa ; la plupart n'y gagnent pas grand chose et y perdent leur santé et souvent leurs âmes.

Combien de jeunes gens seraient heureux aujour-

d'hui, auraient un chez eux, s'ils s'étaient établis sur des terres, tandis qu'ils végètent encore sans avoir une pierre pour reposer leur tête.

L'automne dernier, les rues d'Ottawa étaient encombrées de jeunes gens qui arrivaient de toutes les parties du pays. Les engagements étaient assez restreints, les prix très-bas, beaucoup durent s'en retourner. Maintenant voyons le gain de ceux qui ont pu s'engager.

D'abord il leur a fallu rester en pension trois semaines, un mois, quelques-uns près de deux mois, à soixante-quinze centins par jour, n'ayant pour lit généralement que le plancher. Ce printemps, après quatre mois de travail, les chantiers se ferment à cause du peu de neige dans les bois ; voilà donc nos voyageurs qui doivent payer leur pension de l'automne dernier, sans compter leur montée, qui n'ont cependant que quelques piastres. J'en vois tous les jours qui sont là dans les rues, sans argent, sans gîte, à peine habillés et qui ne peuvent retourner chez eux parce qu'ils n'ont pas le sou.

Et dire qu'il y a ici, à Ottawa, des jeunes gens qui fréquentent les chantiers depuis 5 à 8 ans, qui n'ont plus de santé, souvent que le vice a vieilli prématurément, et qui n'ont rien, absolument rien.

Dans un grand nombre de chantiers, la nourriture est détestable, malsaine et le travail très dur. Jeunes canadiens, croyez un ami qui vous veut du bien ; fuyez les chantiers, restez chez vous, prenez une terre et travaillez avec courage et persévérance comme ceux qui ont ouvert les bois francs, et qui colonisent à cette heure les bords du Lac Saint Jean et les profondeurs du Saguenay. Croyez-moi, en vous livrant à la noble occupation de l'agriculture, vous travaillerez pour vous, vous assurez l'avenir de vos enfants, vous serez les rois et non les esclaves des américains ou des maîtres de chantiers ; votre santé sera florissante, comme celle de nos anciens canadiens, et non pas étiolée dans les manufactures ou brisée dans les glaces de l'Outaouais et de ses tributaires.

Pères de familles, ne l'oubliez pas ; c'est un devoir sacré pour vous de garder vos enfants chez vous aussi longtemps que possible ; de leur inspirer le goût de la culture, de les aider à s'établir sur une terre. Je pourrais vous citer de nobles exemples, vous montrer des actes héroïques d'abnégation de pères de familles, abandonnant les belles paroisses des rives du St. Laurent.

s'enfonçant dans les forêts, recommençant une vie de labeur, afin de pouvoir établir leurs garçons autour d'eux.

La religion bénit ces sacrifices et la patrie reconnaissante les consigne dans les plus belles pages de son histoire.

Le Mois de St. Joseph.

Nous voici dans le mois consacré à St. Joseph, le saint époux de Marie, le Père nourricier de Jésus et notre père à nous tous. Lecteurs de la *Gazette des Familles*, laissez-moi vous redire les paroles de Pharaon à son peuple sans pain : "*Ite ad Joseph*," "Allez à Joseph." Etes-vous dans la peine, minés par la maladie, menacés par la misère ; êtes-vous tyrannisés par des passions violentes, par des habitudes invétérées, presque découragés. Oh ! alors, mon ami ; adressez-vous à St. Joseph et tout ira bien. Ste. Thérèse nous dit qu'elle n'a jamais rien demandé à St. Joseph sans être exaucée.

Parmi les saintes âmes qui embaument du parfum de leurs vertus le promontoire de Québec, il en est une qui a tout obtenu de St. Joseph. Dlle Métivier, fondatrice de l'Hospice St. Joseph de la Maternité a commencé son œuvre avec rien ; souvent elle n'avait pas une bouchée de pain à donner aux personnes de sa maison ; alors elle parlait à St. Joseph, et le bon pourvoyeur faisait arriver les provisions. Combien de fois, nous l'avons appris d'elle-même. Il y a déjà longtemps, n'est-elle pas partie pour faire son marché, le panier au bras, mais la bourse vide, comptant sur St. Joseph. Voilà que tout à coup les cœurs s'ouvraient, bien qu'elle ne demandât rien ; l'un jetait en passant une piastre dans son panier, l'autre un morceau de viande, celui-ci des légumes, celui-là des fruits, tant et si bien que la bonne demoiselle s'en retournait ployant sous le fardeau.

Les enfants du Canada ont un double motif d'honorer Saint Joseph ; ils le doivent comme catholiques et comme canadiens.

Comme catholiques, puisque le bienheureux patriarche est le patron de l'Eglise catholique ; comme canadiens, puisqu'il est le premier patron de notre pays ; c'est sous l'égide tutélaire de St. Joseph que les pion-

niers de la civilisation, dans la Nouvelle-France, commencèrent les défrichements, que les missionnaires s'enfoncèrent dans les bois à la conquête des âmes ; que nos guerriers luttèrent contre la férocité de l'Iroquois.

Aussi dès les premiers jours de la colonie la fête de St. Joseph, le 19 mars, était célébrée avec beaucoup de pompe, comme nous pouvons le voir par l'extrait suivant des Relations des Jésuites :

LA FÊTE DE ST. JOSEPH EN 1646.

“ Le 18, veille de St. Joseph, laquelle veille tombait le dimanche de la Passion, selon que dessus, entre sept et huit hrs. du soir, se fit le feu de joie de la St. Joseph. M. le gouverneur nous vint quérir ; nous soupions, le P. Vimont y alla, qui fit nos excuses sur quelque incommodité que j'avais. M. le gouverneur mit le feu, les soldats firent trois salves et quatre coups de canon furent tirés ; il y eut aussi quelques fusées.

“ Le 19, quand on sonna l'*Angelus*, on tira un coup de canon, et à la messe, à l'élévation, trois ou quatre coups avec quelques salves de mousquets ; la grande messe se commença sur les 10 heures et les vêpres ensuite ; Mais M. le gouverneur s'en trouva incommodé et trouva qu'il eut été plus à propos de séparer la messe des vêpres. Les complies se dirent entre deux et trois heures, le sermon ensuite et puis on alla aux Ursulines faire le salut de St. Joseph.”

SOUVENEZ-VOUS DE ST. JOSEPH.

300 jours d'indulgence (une fois par jour) applicables aux défunts. Bref de N. S. P. le Pape, 26 Juin 1863.

Souvenez-vous, ô très-chaste époux de la Vierge Marie, Saint Joseph, mon aimable protecteur, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont invoqué votre protection et imploré votre secours, soit resté sans consolation. Plein de confiance en votre pouvoir, je viens en votre présence et me recommande à vous avec ferveur. Ah ! ne dédaignez pas mes prières, ô vous qui êtes appelé père du Rédempteur, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

Les Saints et les Miracles.

Dieu est admirable dans ses saints, nous dit l'Esprit-Saint dans les Saints Livres ; il se plaît à faire briller d'un vif éclat ceux de ses élus qui ont passé par la voie de l'humilité et de l'abaissement.

L'Eglise, comme une tendre Mère, fait briller, en caractère d'or, le nom béni des Saints sur le frontispice de tous ses temples et sur le front de tous ses enfants.— Elle ne va pas les chercher seulement dans les rangs distingués de la société, mais elle les prend là où la grâce de Dieu les a faits. C'est un Vincent de Paul, qui garda les troupeaux ; un Joseph Labre, qui mendia son pain ; une Marie Egyptienne, rebut de la cité ; une pauvre servante, une bergère, un Isidore, laboureur, voilà les potentats devant lesquels s'agenouillent les pontifes et les prêtres, les peuples et les rois.

Bientôt, nous l'espérons, une autre humble servante de Jésus montera sur nos autels, la Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation, car Dieu se plaît à multiplier les prodiges par son intercession.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'un vénérable correspondant se propose de nous faire le récit des guérisons et faveurs obtenues tout récemment par l'intercession de notre bonne Mère de l'Incarnation, tant en Europe qu'en Amérique.

GUÉRISON D'UNE ALIÉNÉE PAR LA M. DE L'INCARNATION.

L'automne dernier, les Ursulines de Montpellier, France, écrivaient aux Ursulines de Québec :

“ Nous avons adressé notre lettre postulatoire au Saint-Père.....nous disions en quelques mots une guérison miraculeuse, obtenue par l'intercession de la bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation, dans la nuit du 16 septembre dernier, en faveur d'une Postulante Tourrière. Vous pourrez lire ce fait et plusieurs autres de même nature dans nos Annales que nous faisons imprimer à Clarmont-Ferrand. Mais voici une autre guérison arrivée depuis l'envoi de nos Annales, dont nous allons vous faire part de suite.

“ Le 18 septembre 1876, deux jours après la guérison de notre Postulante, les parents d'une jeune femme aliénée depuis quelques jours venaient faire part de leur désolation à une de nos Sœurs converses, leur cousine.

Celle-ci leur raconta aussitôt le prodige opéré l'avant-veille, et leur remit une image de notre vénérable Mère. On la fait baiser à la malade, tandis que son mari et une partie de la communauté faisaient une neuvaine pour obtenir la guérison tant désirée. Peu à peu la pauvre frénétique, que quatre hommes vigoureux avaient peine à retenir, s'adoucit, baise l'image, répète l'invocation qu'on lui suggère, elle qui ne disait plus un seul mot depuis sa maladie, demande ce qu'on lui présente, va de mieux en mieux et se trouve entièrement guérie, au troisième jour de la neuvaine.—Depuis lors elle vaque à ses occupations comme si elle n'eût jamais été malade."

Foi touchante !

LA *Semaine Religieuse de Besançon* raconte l'admirable fait qui suit :

" A une époque peu éloignée et à la veille d'un pèlerinage que nous allions faire aux tombeaux des saints Apôtres, une pauvre servante, âgée de 72 ans et vivant des économies faites pendant plus de 50 ans de service, vint nous trouver : " Vous allez à Rome, nous disait-elle simplement, eh bien ! portez à Pie IX ce petit trésor, c'est à peu près tout ce que je possède. Il me restera désormais peu de temps à vivre et le lit des pauvres à l'hospice me suffira bien si ma misère augmente. Du reste, ajoutait-elle, je ne saurais m'inquiéter, Dieu pourvoira à tous mes besoins, et le pain de l'aumône ne me sera pas pénible à manger." A quelques jours de là, nous étions aux pieds du Souverain Pontife, et dans l'intimité d'une conversation dont le souvenir ne saurait s'effacer, nous lui racontions le dévouement de cette servante, avec une abondance de détails que Pie IX paraissait provoquer. En ouvrant la bourse, le Pape se prit à pleurer : elle contenait six mille francs. " Non, nous " dit-il, je n'accepterai pas les économies de cette pauvre fille ; que deviendrait-elle ? et le pain de l'aumône serait trop dur pour elle....." Nous dûmes insister, sachant d'ailleurs toute la tristesse qu'eût apportée au cœur de cette généreuse chrétienne le refus de l'offrande.

En nous relevant, Pie IX prit en toute sa personne une expression d'indicible bonté, et il nous dit : "—Non, la France ne saurait périr. Nul peuple ne sait à ce point se dévouer à la grande cause de l'Eglise persécutée. Allez

ajouta-t-il, et dites à cette pauvre fille que le vieillard, le pauvre du Vatican, la bénit et priera pour elle ! ” et ce disant il nous remettait un magnifique camée, que nous rapportions à cette généreuse chrétienne, et qu'elle a conservée jusqu'à son heure dernière comme une précieuse relique.”

Influence d'une épouse chrétienne.

UN vieux et brave général du Ier Empire était devenu, sur la fin de sa vie, très pieux, jusqu'à communier plusieurs fois la semaine. Un jour un de ses amis lui demanda comment, après avoir passé sa vie dans les camps, il avait pu en venir à une telle tendresse de dévotion. Il répondit avec la franchise du soldat.

“ A mon retour au pays, Dieu m'a fait trouver une femme pieuse. Je respectai d'abord sa foi, sans la partager. De son côté elle ne me parlait jamais de Dieu, mais je lisais sa pensée sur son visage. Quand elle priait près de moi, quand après avoir communié à l'église elle me revenait pleine de calme, de douceur, et de patience, c'était à mes yeux comme un ange ; lorsqu'elle me donnait ses soins et pensait mes plaies, c'était une sœur de charité. Et voilà que tout à coup je me sentis pris du désir d'aimer le Dieu qu'elle aimait si bien et je lui dis : Conduis moi à ton confesseur.

Par le ministère de cet homme de Dieu et par la grâce divine, je suis heureux d'être croyant.”

Corps de Musique de Beauport.

Nous voyons par les journaux de Québec que les jeunes musiciens de Beauport ont obtenu les plus beaux succès, dans les deux concerts de Lavigneur. Du coup, cette bande a pris la première place parmi les corps de musique de la vieille Capitale. On est étonné de voir le succès d'un corps de musique dont on ignorait jusque là l'existence. Voici le secret : Constitution sagement élaborée par le digne curé de la paroisse, attention portée par leur habile professeur, M. Vézina, générosité des jeunes gens qui ont payé et les instruments et les leçons : assiduité, travail et soumission complète à x avis

qui leur sont donnés. Leurs loisirs sont entièrement consacrés à la musique.

Courage, jeunes compatriotes ; portez noblement la couronne de laurier qui ceint vos fronts et préparez-vous par le travail pour de nouveaux triomphes. Soyez toujours digne de la belle paroisse de Beauport et des sages mentors qui veillent sur vous et conduisent vos pas dans le sentier de l'honneur et du devoir.

INFORMATIONS.

Il a plu à N. S. P. le Pape Pie IX, adoptant les propositions de la S. C. de la Propagande, de nommer :

Au siège épiscopal de St. Augustin, (Etats-Unis) Mgr T. Moore, vicaire-général du diocèse de Charleston, en remplacement de Mgr. Vérot, décédé au mois de juin dernier.

Mgr. Vincent Vingès, prieur des Dominicains de Benicia, diocèse de San Francisco, évêque *in partibus infid.* coadjuteur de Mgr. O'Connell, évêque de Gras Valey.

Au siège archiépiscopal de Halifax, (Nouvelle-Ecosse) Mgr. Hannan en remplacement de Mgr. Connelly, décédé il y a peu de temps.

—
Le Révd. Robert Wing de Hull (Yorkshire), a abjuré le protestantisme et a été reçu dans l'Eglise catholique.

—
On annonce la conversion au Catholicisme du Révd. Cochran, de Cupar, (Ecosse), théologien renommé de l'Eglise presbytérienne.

—
On écrit de Paris en date du 16 octobre :

“ Mgr. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, dont l'âge n'amortit ni le zèle ni l'activité, a reçu du Souverain Pontife une lettre relative à la béatification de Christophe-Colomb. C'est toujours avec admiration que nous voyons les prélats français entreprendre ces grandes œuvres qui ont pour objet d'honorer les serviteurs de l'humanité et les héros de la science. Il serait glorieux pour l'éminent prélat que son dessein fut couronné de succès. Déjà la béatification de Jeanne d'Arc, dont Mgr. Dupauloup s'occupe depuis plusieurs années,

est près d'aboutir. Tous les catholiques souhaiteront que Mgr. le cardinal Donnet réussisse dans son œuvre particulière.

Dans une circulaire qu'il adressait dernièrement à son clergé, le cardinal Manning condamne sévèrement, et exclut " de toutes les églises de son diocèse toute musique séculière et qui de près ou de loin a passé par le théâtre ou l'opéra. Les organistes, dit-il, doivent savoir qu'il ne leur est pas permis d'ignorer la musique de l'Eglise. L'orgue doit aussi se taire pendant l'Avent et le Carême, et la congrégation tout entière, en autant [que la chose est possible, doit prendre part au chant des litanies."

UNE CLASSIFICATION INTÉRESSANTE. — Voici une classification des souverains suivant leurs croyances religieuses :

Dans toute la chrétienté il y a 36 têtes couronnées. Dix souverains sont catholiques-romains, savoir : l'empereur d'Autriche, l'empereur du Brésil, le roi d'Italie, le roi d'Espagne, le roi de Portugal, le roi des Belges, le roi de Saxe, le roi de Bavière, et les princes du Monaco.

Des vingt-six autres princes, deux appartiennent à l'Eglise Grecque : le Czar et le roi de Grèce. Les vingt-quatre autres sont protestants.

Donnons en passant le chiffre imposant des sujets de Sa Majesté la Souveraine de la Grande-Bretagne : 237,000,000 d'hommes. Chose assez bizarre, ce ne sont pas les catholiques ni les protestants mais bien les mahométans et les Hindous qui comptent 139,000,000 pour les Hindous et 40,000,000 pour les musulmans.

La fortune des Rothschilds est de \$3,400,000,000.

ORDINATION.—Dimanche dernier, Mgr. de Rimouski a ordonné prêtre dans la chapelle du Séminaire, M. Ferdinand Pinault, ecclésiastique de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Le nouveau prêtre a dit sa première messe dans sa paroisse lundi, et doit remplacer à Cascapédiac, comme vicaire M. Josué Paradis, qui est appelé au Séminaire pour enseigner les sciences naturelles.

STATISTIQUE.—Il y a 655,000 catholiques à New-York, 65,000 juifs et 535,000 protestants.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.—Le pont du chemin de fer du Nord sur la rivière Jacques-Cartier a été terminé lundi.

Les travaux sur les autres ponts en voie de construction sont poussés avec activité et l'on croit que la ligne sera ouverte l'été prochain entre Québec et Trois-Rivières.

VENTE D'UNE SEIGNEURIE.—M. Simmons, maire et maître de poste au Lac Beauport, vient d'acheter la Seigneurie de la paroisse du Lac de Beauport de la succession G. B. Hall, pour la somme de \$8000.

PRONOSTICS.—Les gens qui habitent les moulins des Grès sur le St. Maurice prétendent avoir un astrologue beaucoup plus connaissant que M. Vennor : c'est un vieil ours que MM. Baptist possèdent depuis de longues années et qui a toujours été l'hôte des habitants du poste.

Quand vient l'automne, cet ours se blottit dans un tonneau qui est à sa disposition et il n'en sort que lorsque le printemps est arrivé ; son instinct ne l'a jamais trompé. Cette année il a laissé sa retraite il y a quelques jours et il a été impossible de la lui faire reprendre.

Les gens du poste en concluent que c'est décidément le printemps et que l'on a tort de vouloir faire revenir février.

On dit que les frais de l'élection de Charlevoix, qu'aura à payer M. Langevin, se montent à \$6,000, et ceux de son antagoniste M. Tremblay, à \$200.

On assure aussi que les deux adversaires sont déjà rendus dans le comté de Charlevoix et convoquent des assemblées publiques.

La présentation des candidats aura lieu le 16 du courant et la votation le 22.

Un événement rare, c'est l'occurrence de six noces d'or, la même journée. Le lundi gras, la paroisse de St. Jean Deschailions avait le plaisir de voir cette fête. Voici les noms des mariés et leur âge :

M. Pierre Gouin, 78 ans, et dame Marie Houde, 78 ans ; M. Benjamin Paris, 77 ans, et Dame Delphine Demers, 70 ans ; M. François Baron, 79 ans, et dame Angèle Mailhot, 78 ans ; M. Isaïe Couture, 72 ans, et dame Ma-

rie Desanges Lebœuf, 73 ans ; M. Isaac Chandonnet, 79 ans, et dame Montpas, 74 ans ; M. Joseph Laliberté, 72 ans, et Dame Julie Gendron, 70 ans.

Nous devons à l'obligeance de M. le Chanoine Ed. Moreau, d'avoir vu, à l'évêché, le magnifique coffret destiné à renfermer l'offrande qui sera présentée au St. Père de la part des catholiques de la province de Québec, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son épiscopat.

Ce coffret, œuvre d'un ébéniste canadien, M. Pigeon, est un travail merveilleux. Il est en bois canadien avec des incrustations de bois précieux artistement arrangées. Le dessin est d'un goût exquis et tout de couleur locale. Le coffret est surmonté d'un castor en argent massif. Sur la face principale se trouve gravé sur une plaque en argent bordée de vermeille, un petit tableau représentant la barque de Pierre en lutte avec la tempête. Elle est montée par Notre-Seigneur et Pie IX. On aperçoit un zouave pontifical occupé à la manœuvre. L'idée de ce petit tableau est très-heureuse. Sur l'autre côté se trouve un paysage canadien, gravé sur argent. Nous avons cru y reconnaître l'église de la Malbaie, ayant à l'arrière plan les hautes montagnes des Laurentides et au premier plan la rivière de la Malbaie. Sur les faces latérales on voit les armes pontificales et celles de la famille Mastai.

Ce coffret avec son offrande, qui s'élèvera, pour la province de Québec, à environ \$20,000, sera présenté par les pèlerins canadiens qui iront à Rome au printemps.

A propos de ce voyage, nous avons appris que le départ des pèlerins aura lieu le 11 avril prochain. Le voyage ne coûtera de Portland ou New-York à Rome, avec la traversée de retour, que \$180.—*Minerve.*

Le 29 janvier dernier, était la fête de Mgr. l'Archevêque Blanchet, d'Oregon City, et un certain nombre de membres du clergé sont venus prendre part aux cérémonies du jour. Mgr. l'Archevêque a plus de 82 ans, et s'occupe encore de ses missions.

Le colonel Goodwin, vétéran de Waterloo, est mort le 18 courant à Toronto, à l'âge de 83 ans.

Le Maire de New-York reçoit \$12,000 par année.

Il y a actuellement en Amérique 150,000 Chinois, dont 60,000 en Californie et 30,000 à San Francisco.

La cloche la plus pesante de tous les Etats-Unis, vient d'être placée dans la tour de l'église de Notre-Dame Indiana ; elle pèse 15,400 livres et a été fabriquée à Manson.

A propos du voyage de LL. MM. l'empereur et l'impératrice du Brésil à Jérusalem, le journal illustré la *Terre Sainte*, fait ressortir le côté édifiant de ce pèlerinage impérial :

En 1869, la tradition des empereurs chrétiens venant visiter pieusement les Lieux Saints était reprise par S. M. l'empereur d'Autriche. En 1876, elle a été continuée par S. M. l'empereur du Brésil, qui est venu, sous le nom de comte d'Alcantara, retremper sa foi catholique au tombeau du Sauveur.

Depuis Sainte Hélène, aucune impératrice n'avait marché dans les rues de Jérusalem ; la première qui ait suivi l'exemple de la pieuse mère du grand Constantin, est S. M. Thérèse de Bourbon, impératrice du Brésil.

Fidèles imitateurs de Saint Louis et de Sainte Hélène, on a vu l'empereur et l'impératrice communier au Saint Sépulcre, entendre dévotement la messe sur le calvaire, faire dans les rues de Jérusalem le chemin de la croix, en s'agenouillant pieusement aux endroits que la tradition nous montre comme les lieux des quatorze stations du Via Crucis, et enfin suivre comme simples pèlerins la procession que font chaque jour les Franciscains dans l'enceinte de la basilique du Saint Sépulcre. Avant de quitter les Saints Lieux, Leurs Majestés ont laissé des preuves de leur générosité, dans les établissements chrétiens de Jérusalem et de Bethéem.

MESSIEURS LES LOUPS.— Un correspondant de l'agence Havas dit que dans le seul gouvernement de Saratoff, en Russie, pendant ces deux dernières années, les loups ont dévoré, d'après les données officielles, 11,000 chevaux, 10,000 bêtes à cornes, 33,000 brebis et 5,000 porcs, plus d'un millier de chiens et 18,000 pièces de volaille. Pendant le même laps de temps, 68 personnes ont été attaquées par les loups, dont deux ont été dévorées sur place et 12 sont mortes des suites des morsures.

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

Le R. P. Reboul.

ENCORE une précieuse existence qui vient de finir, encore un cœur généreux qui a cessé de battre, le R. P. Reboul, oïlat de Marie Immaculée, n'est plus.

Le 2 mars, le glas funèbre des cloches de la cathédrale et de l'Eglise de Hull annonçaient la nouvelle de cette mort soudaine à la Capitale, et mêlaient leurs gémissements à ceux de la population éplorée.

Cette nouvelle, nous n'en doutons pas, aura du retentissement dans tout le pays, car un grand nombre de familles lui doivent beaucoup, c'était le missionnaire, l'apôtre des chantiers.

Depuis 25 ans, le bon Père bravait les glaces et les neiges, parcourait des distances immenses, pour aller consoler, bénir et pardonner les 4 et 5,000 jeunes gens canadiens, employés à la coupe des billots sur les bords de l'Outaouais et de ses tributaires.

Si les gens des chantiers se sont améliorés d'une manière notoire, nous le devons au Père Reboul.

Au commencement de l'hiver, sa santé jusque là si robuste sembla chanceler, il souffrit de violents maux de tête ; on voulait l'empêcher d'aller faire les missions des chantiers, mais son énergie et sa charité vraiment sacerdotale, surmontèrent tous les obstacles, il partit pour ne plus revenir. Bien que miné par les souffrances il achevait presque de visiter tous ses chers enfants des bois, lorsque la maladie et la mort qu'il bravait depuis plusieurs mois, portèrent le dernier coup, il tomba, comme le vaïcureux soldat, sur le champ de l'honneur et de la gloire.

Il tomba les armes à la main sur le théâtre même de son apostolat, dans ses grands bois qu'il aimait, sur les rives de l'Outaouais, témoin de son dévouement. Disons-le maintenant, sa mort est digne de sa vie, et c'est là même, au milieu des chantiers, que devait mourir l'apôtre des chantiers.

Repose en paix, bon Père Reboul, tu as combattu les bons combats, tu es passé en faisant le bien, repose dans le sein de ton Dieu.

Les funérailles ont été splendides, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles, et l'oraison funèbre a été prononcée par Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa.

Monseigneur Duhamel, vivement ému lui-même, a su trouver dans son cœur de belles paroles, et les sanglots de

l'auditoire sont le plus bel éloge du Rév. P. Reboul et de l'éloquent panygériste.

Le Père Reboul était âgé de 49 ans et quelques mois.

R. I. P.

J. B. Martel.

M. J. B. Martel, secrétaire de la commission du Hâvre de Québec, est mort le 7 du courant à l'âge de 53 ans. Québec perd en M. Martel un citoyen intelligent, franchement catholique et qui aurait pu lui rendre encore de grands services.

AVIS.

Afin d'éviter les frais et le travail d'expédier des reçus à ceux qui paient, nous accusons réception de tout montant d'abonnement dans la *Gazette*. Il sera facile à chacun de réclamer si son nom ne s'y trouve pas.

Ceux qui ne reçoivent pas régulièrement la *Gazette* sont priés de nous le faire savoir.

Nous acceptons tous ceux qui nous ont offert leurs services comme agents, et sur notre prochain numéro nous en donnerons les noms.

Montants Reçus.

Rév. M. Plinguet, Isle du Pads, \$13, Rév. Robin, S. Antoine, 4.20, J. Boulanger, Windsor 1.80, D. Dubord St. Gervais 0.60, D. Veuve Bonneville 0.60, A. Lemiéux, St. Gervais 0.60, Ed. Lapointe, Ottawa, 0.60, Rév. Gauvin, Ange Gardien, 1.20, J. B. Ouellet, jun., St. Anne, P..... 0.60, Rév. A. Brien, S. Cuthbert, 9.60 Rév. Elz. Auclair, S. Prime 1.20, Dame C. Cousins, S. Célestin 0.60, Rév. L. Gagnon, S. Isidore, N. B... 0.60, Dame C. Riverin, S. Jean Port Joly 0.60, A. Lord, " 0.60, O. Bastille, " 0.60, Rév. Leclerc, " 0.60, Dame Clovis, " 0.60, Dame J. O. Bérubé, Ottawa 0.60, Wilf. Lavoie, Isle aux Grues 0.60, Dlle. M. Malançon, S. Jacques Ach..... 0.60, Rév. L. Aubry, S. Léon, 0.60, Dlle. M. Auger, " 0.60, G. Carron, E. " 0.60, Rév. Dequois, S. Michel Arch. 0.60, Ed. Vauchesteing, " 0.60, Jos. Christie, Tecumseh, Ont. 3.00, P. Moreau, S. Barthélemi 3.00, Dame L. Marcoux, Beauport 0.60, F. X. Gingras, S. Casimir 6.00, J. B. Lemay, Phénix, E. U.. 0.60, Rev. P. J. Meunier, Grondines 0.60, Rév. Jouvant, V. G. 0.60, Rév. Dumontier, Portneuf 1.00, Rév. M. Burque, S. Hyacinthe 1.80, Rév. M. Dubé, S. Julie, 3.00, Rév. M. Doucet, Malbaie, 12.00, Rév. L. Morisset, St. Côme, 0.60, Rév. Duprat, South Dover, 1.80, Rév. D. Maréchal, St. Jacques, 0.60, Rév. M. St. Pierre Manitoba, 0.60.—A continuer.